



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Quotient familial

Question écrite n° 44921

### Texte de la question

M. Jean-Pierre Kucheida appelle l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur une mesure incluse dans la réforme de l'impôt sur le revenu. Jusqu'à présent en effet, les contribuables célibataires, divorcés ou veufs ayant élevé au moins un enfant mais n'en ayant plus la charge bénéficieraient à ce titre, d'une demi-part supplémentaire. L'avantage résultant de cette demi-part est remis en cause par la réforme. Or, cette nouvelle disposition, si elle est regrettable pour les contribuables concernés, pénalise davantage les personnes retraitées qui ont élevé puis aidé seules des enfants dans leurs études. Il lui demande en conséquence de lui faire part des mesures qu'il entend prendre pour résoudre le cas particulier de ces personnes retraitées.

### Données clés

**Auteur :** [M. Kucheida Jean-Pierre](#)

**Circonscription :** - SOC

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 44921

**Rubrique :** Impôt sur le revenu

**Ministère interrogé :** économie et finances

**Ministère attributaire :** économie et finances

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 11 novembre 1996, page 5855